

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Municipalité de Verchères | 59025 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Maxime Salois, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Municipalité de Verchères pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 7 juillet 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	31
Situation financière par organismes	32
Charges par objets	33
Excédent (déficit) accumulé	34
Avantages sociaux futurs	38

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	48
Analyse des charges consolidées	60

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil de la Municipalité de Verchères

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de Verchères (la municipalité), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé, aux 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, de passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations et elle n'a pas fourni les informations requises dans ses états financiers consolidés en vertu de cette norme. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant qui aurait dû être comptabilisé et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif, aux informations fournies dans les états financiers consolidés, aux charges ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré. Nous avons également exprimé une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, en raison des incidences possible de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité de Verchères inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1 à S23-4 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

· nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

· nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;

· nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

· nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;

· nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

· nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit avec réserve.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

MPA inc., société de comptables professionnels agréés

(1) Par Robert Arbour, CPA auditeur

Montréal le 7 juillet 2025

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	9 124 993	9 414 701	8 515 844
Compensations tenant lieu de taxes	2	82 100	87 281	86 579
Quotes-parts	3			
Transferts	4	855 739	1 024 407	1 404 300
Services rendus	5	211 280	380 061	300 879
Imposition de droits	6	283 000	686 815	415 442
Amendes et pénalités	7	20 000	130 470	185 169
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	88 000	318 309	241 336
Autres revenus	10	49 315	137 904	71 251
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	10 714 427	12 179 948	11 220 800
Charges				
Administration générale	14	1 654 983	1 721 838	1 655 544
Sécurité publique	15	2 318 061	2 396 579	2 249 901
Transport	16	1 838 415	1 905 040	1 736 029
Hygiène du milieu	17	3 252 361	3 205 784	3 121 302
Santé et bien-être	18	87 130	80 879	77 256
Aménagement, urbanisme et développement	19	447 895	443 194	394 504
Loisirs et culture	20	2 259 450	2 158 119	1 918 099
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	314 765	336 770	299 834
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	12 173 060	12 248 203	11 452 469
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(1 458 633)	(68 255)	(231 669)
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		31 168 851	31 400 520
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		31 168 851	31 400 520
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		31 100 596	31 168 851

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	5 340 908	4 653 300
Débiteurs (note 5)	2	7 623 079	7 773 201
Prêts (note 6)	3	215 700	100 000
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	13 179 687	12 526 501
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	1 085 303	509 672
Revenus reportés (note 11)	12	136 122	540 686
Dette à long terme (note 12)	13	10 288 461	11 066 870
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	100 595	102 398
Autres passifs (note 14)	15		
	16	11 610 481	12 219 626
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	1 569 206	306 875
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	29 385 570	30 720 933
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	125 056	122 834
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	20 764	18 209
	23	29 531 390	30 861 976
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	31 100 596	31 168 851
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	31 100 596	31 168 851
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	31 100 596	31 168 851

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(1 458 633)	(68 255)	(231 669)
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	660 642)	823 588)
Produit de cession	3		7 029	4 680
Amortissement	4		1 991 891	1 947 442
(Gain) perte sur cession	5		(2 915)	5 219
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		1 335 363	1 133 753
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(2 222)	(5 348)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(2 555)	(6 809)
	13		(4 777)	(12 157)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			(14 549)
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(1 458 633)	1 262 331	875 378
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		306 875	(568 503)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		306 875	(568 503)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		1 569 206	306 875

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(68 255)	(231 669)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 991 891	1 947 442
Autres			
▪ Perte (Gain) disposition	3.1	(2 915)	(5 219)
▪ Réduction de valeur	3.2	4 300	(4 111)
	4	1 925 021	1 706 443
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	150 122	620 448
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	575 631	(326 785)
Revenus reportés	8	(404 564)	55 078
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(1 803)	(21 602)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(2 222)	(5 348)
Autres actifs non financiers	12	(2 555)	(6 809)
	13	2 239 630	2 021 425
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (660 642)(823 588)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	7 029	4 680
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ())
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(653 613)	(818 908)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (120 000)(100 000)
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 ())
Cession	22		
	23	(120 000)	(100 000)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	73 000	
Remboursement de la dette à long terme	25 (816 400)(695 670)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(35 009)	14 919
Autres			
▪	28.1		
	29	(778 409)	(680 751)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	687 608	421 766
Solde déjà établi	31	4 653 300	4 231 534
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	4 653 300	4 231 534
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	5 340 908	4 653 300

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité de Verchères est constituée en vertu du Code Municipal du Québec. Elle est dirigée par un conseil regroupant 6 conseillers et un maire.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté à la page S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 @ S23-4.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la municipalité dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait aussi ligne par ligne.

La municipalité participe au partenariat suivant :

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. (consolidation ligne par ligne) (2,945%)

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que la comptabilisation des revenus et charges aux cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

E) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures: 15, 20 et 40 ans

Bâtiments: 40 ans

Véhicules: 3 à 5, 10, 15 et 20 ans

Ameublement et équipement de bureau: 5 et 10 ans

Machinerie, outillage et équipement: 3 à 10, 15 et 20 ans

Amélioration locatives : période de 10 ans

F) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;

les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur ;

les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;

les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés;

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les transferts (subvention) en provenance des gouvernements sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Revenus

Droits, permis, redevances et revenus divers

a) Les revenus de droits, de permis et de redevances ainsi que les revenus divers pour lesquels l'entité a une obligation de prestation sont comptabilisés au fur et à mesure que cette obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement. L'entité a une obligation de prestation lorsqu'elle doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue d'un citoyen ou d'une entreprise. Plus précisément :

- Les revenus de vente de services à des organismes municipaux, comme ceux relatifs aux incendies, à la voirie, à l'eau et aux loisirs sont comptabilisés au moment de la prestation des services.
- Les revenus de vente de services aux citoyens comme ceux relatifs aux loisirs, à la bibliothèque et à d'autres services publics sont comptabilisés au moment de la prestation des services.
- Les revenus de droits et permis comme ceux relatifs aux constructions et aux rénovations immobilières sont constatés lorsqu'ils sont exigibles et que le droit ou permis a été délivré au payeur, à la condition que l'entité s'attende raisonnablement à recouvrer les sommes en cause.
- L'entité comptabilise un passif pour remboursement futur correspondant à la fraction estimative que l'entité s'attend à devoir rembourser dans le futur. Ce passif est établi selon les meilleures estimations de la direction à la lumière des faits passés et des conditions actuelles et est mis à jour à la fin de chaque exercice pour tenir compte des changements dans les circonstances.

b) Les revenus de droits, de permis et de redevances ainsi que les revenus divers qui ne présentent pas d'obligation de prestation sont comptabilisés lorsque l'entité a le pouvoir de les revendiquer ou de les prélever en vertu d'un événement passé. Plus précisément :

Les revenus provenant des amendes sont comptabilisés lorsque les critères de comptabilisation sont réunis à savoir : lorsqu'un avis est émis et que la culpabilité est reconnue par le citoyen ou l'entreprise, que le délai de contestation est échu ou qu'un jugement est rendu. Les amendes incluent également les pénalités et les contraventions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

G) Avantages sociaux futurs

Régimes retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Provenant de consolidation Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (**pour la dernière fois en 2019**) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal.

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a mis fin à la première partie du débat dans l'affaire visant la contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la "Loi RRSM"). Comme les dispositions de la Loi RRSM permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes de retraités ont été jugées inconstitutionnelles, invalides et inopérantes, une seconde partie sur les mesures compensatoires devra avoir lieu. Elle ne visera toutefois que les régimes pour lesquels l'organisme municipal a décidé de suspendre en totalité ou en partie l'indexation automatique des rentes des retraités à compter du 1er janvier 2017. Puisque l'employeur s'était prévalu de la suspension de l'indexation pour les participants retraités dans le cadre de la Loi RRSM, l'application du jugement est reconnue au cours de l'année 2024 et est reflétée dans les résultats du présent rapport. Nous n'avons toutefois pas encore de directives liées aux mesures réparatrices, donc l'effet possible de celles-ci ne sont pas reflétés dans le présent rapport.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2024. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurées avec une fiabilité raisonnable.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- Pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette ;

Provenant de consolidation Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent

- Avantages sociaux futurs :
 - pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
 - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications antérieurs à 2020 à un régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010 .
- Chapitre SP3400 sur les amendes à recevoir:
 - pour l'impact du renversement du compte à recevoir en 2024: sur une durée de 3 ans

I) Instruments financiers

Instruments financiers

a) Classement et comptabilisation des instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés dans la catégorie des instruments financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, ou dans celle des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

b) Instruments financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement

Après leur comptabilisation initiale, l'entité évalue les actifs financiers et les passifs financiers au coût après amortissement en considérant les ajustements suivants :

- Les remboursements ou encaissements;
- L'amortissement cumulé calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux fins du calcul du taux d'intérêt effectif, les coûts de transaction, les escomptes et les primes font partie des flux de trésorerie considérés;
- La réduction pour dépréciation ou irrécouvrabilité opérée directement ou par l'intermédiaire d'une provision.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts, les placements de portefeuille autres que ceux constitués d'investissements de capitaux propres cotés sur un marché actif, les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations, les amendes, les pénalités, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les emprunts, les créiteurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation et les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) *Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur*

Les placements constitués d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif ainsi que les actifs et les passifs liés aux instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattachée à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats consolidés.

d) *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale alors que ceux relatifs aux instruments financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés en charge à la date de la transaction.

Prêts

Les prêts, y compris les intérêts courus à recevoir, sont comptabilisés au coût après amortissement. Des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux emprunteurs. Ultérieurement, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputées aux résultats à la provision pour moins-values.

La municipalité évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. Pour fins d'évaluation de la provision, les prêts sont évalués en fonction de taux de probabilité de défaut par type de prêt, en tenant compte des sûretés. Les taux sont établis à partir de table de probabilité de défaut du marché.

Un prêt est radié lorsque l'emprunteur est en liquidation ou a cessé tout remboursement. Les recouvrements subséquents sont inscrits aux revenus de l'exercice où ils sont recouverts.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La municipalité est apparentée avec tous les organismes décrits dans la section Périmètre comptable et partenariat, qui se trouve dans les principales méthodes comptables. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi que les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil, ainsi que le directeur général de la municipalité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La municipalité n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la municipalité et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

3. Modification de méthodes comptables

1. Adoption initiale - Revenus (chapitre SP 3400)

Le 1er janvier 2024, la municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400, Revenus du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023.

Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3400, l'entité a analysé ses différentes sources de revenus pour déterminer celles qui sont issues d'opérations qui comportent des obligations de prestations (appelées « opérations avec contrepartie ») de celles issues d'opérations sans obligation de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Pour les opérations avec contrepartie, l'entité doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque l'entité détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, ont fait l'objet d'une application prospective.

Ces nouvelles exigences ayant été appliquées de façon prospective, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers consolidés de l'exercice antérieur. Toutefois, ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dont la quote-part de la Municipalité de Verchères est de 2, 945% :

Débiteur organismes municipaux : diminution de 2 042 130 \$ (quote-part de la ville : 60 140 \$)

Revenus d'amendes : diminution de 2 042 130 \$ (quote-part de la ville : 60 140 \$)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 5 340 908	4 653 300
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 5 340 908	4 653 300
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 () ()	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 5 340 908	4 653 300
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 1 386 467	1 122 178
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	

Note**5. Débiteurs**

	2024	2023
Taxes municipales	9 261 652	196 353
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11 5 998 289	6 523 979
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12 794 372	746 644
Organismes municipaux	13 57 682	89 982
Autres		
▪ Intérêts, mutations	14.1 181 319	86 442
▪ Divers	14.2 329 765	129 801
	15 7 623 079	7 773 201
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16 5 422 911	5 764 416
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17	
Organismes municipaux	18	
Autres tiers	19	
	20 5 422 911	5 764 416
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22 5 422 911	5 764 416
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	
Ministère de la Culture et des Communications	25	
Autres ministères/organismes	26 575 378	759 563
	27 5 998 289	6 523 979

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Prêt pour fosse septiques	30.1	215 700	100 000
	31	215 700	100 000
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

Prêt pour les fosses septiques, intérêt allant de 5,5%, versement annuel de 20 000 \$, échéant entre 2025 et 2031.

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note**9. Emprunts temporaires**

La municipalité bénéficie d'une marge de crédit pour les activités de fonctionnement d'un montant de 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel. La marge est inutilisée au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2024, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000\$. Un montant de 0 \$ est utilisé au 31 décembre 2024. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base. La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 2.945 %.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	456 456	30 265
Salaires et avantages sociaux	44	449 838	323 541
Dépôts et retenues de garantie	45	50 218	65 218
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Intérêts courus	47.1	128 791	90 648
	48	1 085 303	509 672

Note**11. Revenus reportés**

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	183	6 832
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ TECQ	54.1	23 849	435 808
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	93 925	80 765
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Ballet Jazz	62.1	18 165	17 281
	63	136 122	540 686

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,05	5,23	2031	2050	64	10 361 800	11 105 200
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	10 361 800	11 105 200
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(73 339)	(38 330)
					72	10 288 461	11 066 870

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73	813 700			813 700
2026	74	847 300			847 300
2027	75	878 500			878 500
2028	76	886 800			886 800
2029	77	895 100			895 100
2030 et plus	78	6 040 400			6 040 400
	79	10 361 800			10 361 800
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	10 361 800			10 361 800

Note

13. Avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (100 595)	(102 398)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84 (100 595)	(102 398)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 129 780	103 207
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87 110 000	89 243
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89 188	220
	90 239 968	192 670

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

14. Autres passifs

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres		
▪	93.1	
	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97 ()(
Charge de désactualisation ¹	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	12 472 792	396 960		12 869 752
Eaux usées	102	25 550 444	24 233		25 574 677
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	13 493 760			13 493 760
Autres					
▪ Aménagement Parc	104.1	2 851 190	51 869		2 903 059
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	4 967 968	11 024		4 978 992
Améliorations locatives	107	37 721	27		37 748
Véhicules	108	2 207 237	115 674	17 717	2 305 194
Ameublement et équipement de bureau	109	599 737	6 129		605 866
Machinerie, outillage et équipement divers	110	960 182	47 597	408	1 007 371
Terrains	111	1 034 403	7 129		1 041 532
Autres	112				
	113	64 175 434	660 642	18 125	64 817 951
Immobilisations en cours	114				
	115	64 175 434	660 642	18 125	64 817 951
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	6 971 968	420 237		7 392 205
Eaux usées	117	14 034 965	630 712		14 665 677
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	5 856 810	432 502		6 289 312
Autres					
▪ Aménagement Parc	119.1	1 681 482	149 119		1 830 601
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	2 608 198	108 241		2 716 439
Améliorations locatives	122	33 704	6 862		40 566
Véhicules	123	1 214 483	139 861	13 603	1 340 741
Ameublement et équipement de bureau	124	516 695	26 677		543 372
Machinerie, outillage et équipement divers	125	536 196	77 680	408	613 468
Autres	126				
	127	33 454 501	1 991 891	14 011	35 432 381
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	30 720 933			29 385 570
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

	2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	
Autres	134	
	135	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2024	2023
Frais payés d'avance		
▪ Assurance et école de police	143.1	20 764
Autres		18 209
▪	144.1	
	145	20 764
		18 209

Note**19. Obligations contractuelles**

La Municipalité s'est engagée par des contrats de services professionnels reliés à l'exploitation, pour les ouvrages d'enlèvement de la neige échéant en 2025, à verser une somme totale de 330 512 \$ durant cette période.

Provenant de la consolidation de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

En vertu des divers contrats, la Régie s'est engagée pour les 3 prochains exercices pour une somme globale de 1 183 770\$. Pour pourvoir à ces engagements, la Régie devra prévoir pour les 3 prochains exercices financiers les sommes suivantes:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Location de système de radio communication: 394 590 \$ en 2025, 394 590 \$ en 2026 et 394 590\$ en 2027.
 La quote-part de la Municipalité de Verchères s'élève à 2,945%.

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

N.A.

B) Auto-assurance**Provenant de la consolidation de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent**

La régie assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme les employés cadres.

La quote-part de la Municipalité de Verchères s'élève à 2,945%.

C) Poursuites**Poursuites de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent**

Au cours de l'exercice, la Régie de police a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée.

La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 29 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L' audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 128 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L' audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 1 040 000 \$ qui a été intentée par trois citoyens suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 4 650 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La quote-part de la Municipalité de Verchères s'élève à 2,945%.

D) Autres

ENVIRONNEMENT

Compte tenu des lois sur l'environnement, il est possible que le niveau de contamination de certains terrains détenus par la municipalité excède les normes en vigueur. La municipalité n'est pas en mesure de prévoir l'importance des exigences futures dans le domaine et elle ne peut donc présentement établir le coût des mesures correctrices à apporter, ni leur mode de financement.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par la municipalité et le budget adopté par le partenariat dans lequel la municipalité détient une quote-part, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la municipalité est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la municipalité sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux prêts, aux débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, les amendes et pénalités des taxes municipales et tenant lieu de taxes et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la municipalité au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la municipalité évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La municipalité ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la municipalité croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs au 31 décembre se détaille comme suit :

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	7 038 283	7 360 605

Prêts

Le solde des prêts, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

La municipalité estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées en raison du nombre considérable d'emprunteurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

À la date de mise au point des états financiers consolidés, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date.

Des sûretés représentant le total des prêts atténuent le risque de crédit de ces prêts.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la municipalité éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La municipalité gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La municipalité établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La municipalité est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la municipalité est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la municipalité prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2024					
	Taux d'intérêt fixe		Taux d'intérêt variable		Total
Passifs financiers					
Dettes	10 361 800 \$		- \$		10 361 800 \$
31 décembre 2023					
	Taux d'intérêt fixe		Taux d'intérêt variable		Total
Dettes	11 105 200 \$		- \$		11 105 200 \$

L'effet net, sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 75 000 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2024 (60 000 \$ en 2022).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	8 515 844	9 124 993	9 414 701			9 414 701
Compensations tenant lieu de taxes	2	86 579	82 100	87 281			87 281
Quotes-parts	3					1 416 915	
Transferts	4	594 300	855 739	1 003 627		20 780	1 024 407
Services rendus	5	252 546	211 280	347 459		60 384	380 061
Imposition de droits	6	415 442	283 000	686 815			686 815
Amendes et pénalités	7	32 263	20 000	34 516		95 954	130 470
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	221 384	88 000	296 788		21 521	318 309
Autres revenus	10	45 560	49 315	131 288		6 616	137 904
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	10 163 918	10 714 427	12 002 475		1 622 170	12 179 948
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	810 000					
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	810 000					
	22	10 973 918	10 714 427	12 002 475		1 622 170	12 179 948
Charges							
Administration générale	23	1 520 301	1 654 983	1 585 951	45 148	90 739	1 721 838
Sécurité publique	24	1 934 890	2 318 061	2 147 249	172 794	1 521 233	2 396 579
Transport	25	1 244 724	1 838 415	1 410 417	494 623		1 905 040
Hygiène du milieu	26	2 089 961	3 252 361	2 137 505	1 068 279		3 205 784
Santé et bien-être	27	77 256	87 130	80 879			80 879
Aménagement, urbanisme et développement	28	391 229	447 895	441 842	1 352		443 194
Loisirs et culture	29	1 745 546	2 259 450	1 987 537	170 582		2 158 119
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	290 959	314 765	324 684		12 086	336 770
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	1 912 970		1 952 778 (1 952 778)		
	34	11 207 836	12 173 060	12 068 842		1 624 058	12 248 203
Excédent (déficit) lié aux activités	35	(233 918)	(1 458 633)	(66 367)		(1 888)	(68 255)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(233 918)	(1 458 633)	(66 367)	(68 255)
Moins : revenus d'investissement	2	(810 000)	()	()	()
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(1 043 918)	(1 458 633)	(66 367)	(68 255)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	1 912 970		1 952 778	1 991 891
Produit de cession	5	2 000		7 029	7 029
(Gain) perte sur cession	6	7 274		(2 915)	(2 915)
Réduction de valeur / Reclassement	7		1 769 260		
	8	1 922 244	1 769 260	1 952 778	1 996 005
Propriétés destinées à la vente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15				
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				
Remboursement de la dette à long terme	17	(421 847)	(498 297)	(386 566)	(386 566)
	18	(421 847)	(498 297)	(386 566)	(386 566)
Affectations					
Activités d'investissement	19	(884 580)	(219 025)	(1 114 213)	(1 119 259)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			53 546	68 271
Excédent de fonctionnement affecté	21	500 000	580 000	580 000	580 000
Réserves financières et fonds réservés	22	(78 500)	(173 305)	(113 405)	(150 394)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	117 267		126 190	172 106
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(345 813)	187 670	(467 882)	(449 276)
	26	1 154 584	1 458 633	1 098 330	1 160 163
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	110 666		1 031 963	1 091 908

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Réalizations 2024	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	810 000		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (12 382)(11 024)(11 024)
Sécurité publique	3 (104 399)(23 245)(97 670)
Transport	4 (256 229)(83 039)(83 039)
Hygiène du milieu	5 (298 033)(424 599)(424 599)
Santé et bien-être	6 ()))
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()))
Loisirs et culture	8 (98 989)(44 310)(44 310)
Réseau d'électricité	9 ()))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()))
	11 (770 032)(586 217)(660 642)
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 ()))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 (100 000)(120 000)(120 000)
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14			
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	884 580	1 114 213	1 119 259
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16			
Excédent de fonctionnement affecté	17			
Réserves financières et fonds réservés	18	381 814	48 409	117 788
	19	1 266 394	1 162 622	1 237 047
	20	396 362	456 405	456 405
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	1 206 362	456 405	456 405

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023		2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	4 452 054	5 084 440	256 468	5 340 908
Débiteurs (note 5)	2	7 656 003	7 576 920	46 159	7 623 079
Prêts (note 6)	3	100 000	215 700		215 700
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	12 208 057	12 877 060	302 627	13 179 687
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	342 920	896 311	188 992	1 085 303
Revenus reportés (note 11)	12	534 625	128 465	7 657	136 122
Dettes à long terme (note 12)	13	11 066 870	10 288 461		10 288 461
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14			100 595	100 595
Autres passifs (note 14)	15				
	16	11 944 415	11 313 237	297 244	11 610 481
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	263 642	1 563 823	5 383	1 569 206
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	30 640 614	29 274 055	111 515	29 385 570
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	116 573	116 573	8 483	125 056
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	6 000	6 010	14 754	20 764
	23	30 763 187	29 396 638	134 752	29 531 390
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	1 663 329	4 108 793	60 567	4 169 360
Excédent de fonctionnement affecté	25	1 723 920	1 838 820	5 733	1 844 553
Réserves financières et fonds réservés	26	612 686	677 682	30 529	708 211
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (93 811)(215 700)(68 209)(283 909)
Financement des investissements en cours	28	(456 406)			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	27 577 111	24 550 866	111 515	24 662 381
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	31 026 829	30 960 461	140 135	31 100 596
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	2 382 020	2 564 428	3 665 325	3 217 883
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	600 623	529 738	809 235	761 801
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	3 864 985	3 392 475	3 576 638	3 732 885
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	306 565	302 148	302 148	264 753
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	8 200	22 536	34 622	35 081
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	2 906 242	3 011 641	1 566 944	1 484 952
Transferts	15	190 500	164 387	164 387	
Autres	16				7 673
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	135 665	128 710	137 013	
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	1 769 260	1 952 779	1 991 891	1 947 441
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Réclamations	21.1	9 000			
	22	12 173 060	12 068 842	12 248 203	11 452 469

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	4 169 360	1 708 123
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 844 553	1 729 653
Réserves financières et fonds réservés	3	708 211	646 156
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(283 909)	(116 105)
Financement des investissements en cours	5		(456 406)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	24 662 381	27 657 430
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	31 100 596	31 168 851
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	4 108 793	1 663 329
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	60 567	44 794
	11	4 169 360	1 708 123
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Équilibre budgétaire	12.1	635 000	520 000
▪ Transport en commun	12.2	449 763	499 763
▪ Collecte sélective	12.3	138 135	148 135
▪ Membrane usine	12.4	360 000	330 000
▪ Boue épuration	12.5	175 922	146 022
▪ Évaluation	12.6	40 000	40 000
▪ Élections	12.7	40 000	40 000
	13	1 838 820	1 723 920
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Projets spéciaux	14.1		
▪ Éventualités	14.2	5 733	5 733
	15	5 733	5 733
	16	1 844 553	1 729 653

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	677 682
Organismes contrôlés et partenariats	22	30 529
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	
Autres		
▪	30.1	
	31	708 211
	32	646 156
	708 211	646 156

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (8 392)	(10 131)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()	()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()	()
Autres	37 (10 308)	(12 163)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()	()
	39 (18 700)	(22 294)
Assainissement des sites contaminés	40 ()	()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()	()
Autres	43.1 ()	()
	44 (18 700)	(22 294)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	46 ()	()
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	48 ()	()
Autres	49.1 ()	()
	50 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ()	()
Mesure relative à la COVID-19	52 ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	53 ()	(6 189)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()	()
Autres	55.1 (49 509)	()
	56 (49 509)	(6 189)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60 (215 700)	(100 000)
Autres	61.1	
	62 (215 700)	(100 000)
	63 (283 909)	(116 105)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	64	
Investissements à financer	65 ()	(456 406)
	66	(456 406)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	29 385 570
Propriétés destinées à la revente	68	
Prêts	69	215 700
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	100 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72	29 601 270
Ajustements aux éléments d'actif	73	30 820 933
	74	29 601 270
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 (10 288 461)(
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (73 339)(
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	5 422 911
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	5 764 416
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	2 177 281
	80 (4 938 889)(
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 (3 163 503)
	82 (4 938 889)(
	83	27 657 430

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, le régime des cadres au 31 décembre 2022 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2022.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipale »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2.1.1.) (« Loi RRSM »).

La loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) **Policiers syndiqués:** Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) **Cadres et employés de bureau et préposés aux communications:** Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) **Date de retraite anticipée :** Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communication.

7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles.

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués: Volet courant: 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,20% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres: Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,58% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,54% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

11. Cotisation patronale

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (102 398)	(124 000)
Charge de l'exercice	4 (129 780)(103 207)
Cotisations versées par l'employeur	5 131 583	124 809
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (100 595)	(102 398)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 5 059 098	4 758 354
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (5 134 342)(4 865 758)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (75 244)	(107 404)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (25 351)	5 006
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (100 595)	(102 398)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (100 595)	(102 398)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	5 059 098
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (5 134 342)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (75 244)(
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	219 252
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	186 330
	20	219 252
Cotisations salariales des employés	21 (112 119)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()(
	23	107 133
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	7 215
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	2 341
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
▪ Coût des services passés découlant de modifications apportées au	29.1	3 387
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	117 735
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	291 202
Rendement espéré des actifs	32 (279 157)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	12 045
Charge de l'exercice	34	129 780
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	276 374
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (279 157)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(2 783)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	25 925
Prestations versées au cours de l'exercice	39	219 332
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	5 301 147
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	4 708 761
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	95 948
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	145 748
DMERCA du nouveau volet	45	16
DMERCA de l'ancien volet	46	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	34

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,95 %	5,85 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,85 %	5,71 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,79 %	2,79 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	() ()	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	56	65
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	188	220
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	188	220

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	6 598 079	6 598 079	6 172 898
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	271 535	271 535	163 165
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	6 869 614	6 869 614	6 336 063
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	699 166	699 166	670 938
Égout	13	714 344	714 344	570 762
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	740 918	740 918	682 593
Autres				
▪ Cours d'eau	16.1	127 227	127 227	7 840
▪ Vidages fosses septiques	16.2	33 117	33 117	29 376
▪ Paiement comptant	16.3	11 333	11 333	3 252
Centres d'urgence 9-1-1	17	29 612	29 612	29 073
Service de la dette	18	189 370	189 370	185 947
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	2 545 087	2 545 087	2 179 781
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	2 545 087	2 545 087	2 179 781
	27	9 414 701	9 414 701	8 515 844

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	11 989	11 989	11 497
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	59 964	59 964	57 503
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	71 953	71 953	69 000
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	15 328	15 328	17 579
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	15 328	15 328	17 579
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	87 281	87 281	86 579

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	35 632	35 632	
Sécurité publique				
Police	48		20 780	
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49	5 217	5 217	
Autres	50			1 643
Sécurité civile	51			
Autres	52	1 488	1 488	
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	66 060	66 060	
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64	212 295	212 295	188 218
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78	285 006	285 006	
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79	2 531	2 531	1 601
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			286 181
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	12 638	12 638	7 199
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	16 297	16 297	18 179
Autres	85			
Réseau d'électricité	86			
	87	637 164	657 944	503 021

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale	Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	88		
Sécurité publique			
Police	89		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	90		
Autres	91		
Sécurité civile	92		
Autres	93		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	94		
Enlèvement de la neige	95		
Autres	96		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	97		
Transport adapté	98		
Transport scolaire	99		
Autres	100		
Transport aérien	101		
Transport par eau	102		
Autres	103		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104		
Réseau de distribution de l'eau potable	105		810 000
Traitement des eaux usées	106		
Réseaux d'égout	107		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	108		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	109		
Tri et conditionnement	110		
Autres	111		
Autres	112		
Cours d'eau	113		
Protection de l'environnement	114		
Autres	115		

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124			
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128			810 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
	Regroupement municipal et réorganisation municipale	129		
	Péréquation	130		
	Neutralité	131		
	Partage des redevances sur les ressources naturelles	132		
	Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	67 793	67 793
	Fonds de développement des territoires	134		
	Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135		
	Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	298 670	298 670
	Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137		
	Autres	138		
		139	366 463	366 463
		140	1 003 627	91 279
	TOTAL DES TRANSFERTS		1 024 407	1 404 300

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143	8 071	8 071	6 175
	144	8 071	8 071	6 175
Sécurité publique				
Police	145		20 780	
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147			
Sécurité civile				
Autres	149	138 981	138 981	100 466
	150	138 981	159 761	100 466
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152	7 863	7 863	15 593
Autres	153			
Transport collectif				
Autres	155			
	156	7 863	7 863	15 593
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
	157			
Réseau de distribution de l'eau potable				
	158			
Traitement des eaux usées				
	159			
Réseaux d'égout				
	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
	162			
Collecte et transport				
	163			
Tri et conditionnement				
	164			
Autres				
	165			
Cours d'eau				
	166			
Protection de l'environnement				
	167			
Autres				
	168			
	169			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182			
Réseau d'électricité	183			
	184	154 915	175 695	122 234

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	185			
Évaluation	186			
Autres	187			
	188			
Sécurité publique				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191			
Sécurité civile	192			
Autres	193	5 776	17 598	50 650
	194	5 776	17 598	50 650
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195			
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202			
	203			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205			
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208	280	280	
Matières recyclables	209			
Autres	210			
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213	66 336	66 336	22 032
	214	66 616	66 616	22 032

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
	Habitation			
	Logement social	215		
	Autres	216		
	Sécurité du revenu	217		
	Autres	218		
		219		
Aménagement, urbanisme et développement				
	Aménagement, urbanisme et zonage	220		
	Rénovation urbaine	221		
	Promotion et développement économique	222		
	Autres	223		
		224		
Loisirs et culture				
	Activités récréatives	225	32 872	32 872
	Activités culturelles			
	Bibliothèques	226	84 948	84 948
	Autres	227	2 332	2 458
		228	120 152	105 963
Réseau d'électricité				
		229		
		230	192 544	204 366
TOTAL DES SERVICES RENDUS		231	347 459	380 061
				178 645
				300 879

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	13 755	13 755	10 540
Droits de mutation immobilière	233	673 060	673 060	404 902
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	686 815	686 815	415 442
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	34 516	130 470	185 169
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	296 788	318 309	241 336
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		2 915	(5 219)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247			20 035
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	131 288	134 989	56 435
	250	131 288	137 904	71 251
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	158 150		158 150	160 744	151 251
Greffe et application de la loi	2	228 159		228 159	244 819	713 750
Gestion financière et administrative	3	711 159		711 159	757 032	179 019
Évaluation	4	128 840		128 840	128 840	80 024
Gestion du personnel	5	36 527		36 527	56 043	42 771
Autres						
▪ Administratif	6.1	323 116	45 148	368 264	368 264	488 729
▪ Communications	6.2				6 096	
	7	1 585 951	45 148	1 631 099	1 721 838	1 655 544
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	1 302 857		1 302 857	1 379 393	1 344 778
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9	793 281	172 794	966 075	966 075	
Autres	10					875 528
Sécurité civile	11	51 111		51 111	51 111	29 595
Autres	12					
	13	2 147 249	172 794	2 320 043	2 396 579	2 249 901
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	661 537	458 222	1 119 759	1 119 759	862 631
Enlèvement de la neige	15	357 683	16 063	373 746	373 746	468 075
Éclairage des rues	16	15 681	20 338	36 019	36 019	34 592
Circulation et stationnement	17	6 761		6 761	6 761	16 332
Transport collectif						
Transport en commun	18	368 755		368 755	368 755	354 399
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	1 410 417	494 623	1 905 040	1 905 040	1 736 029

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	393 966	342 630	736 596	738 915
Réseau de distribution de l'eau potable	24	157 220	175 859	333 079	342 690
Traitement des eaux usées	25	270 641	187 569	458 210	423 111
Réseaux d'égout	26	265 348	348 869	614 217	596 298
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	27	273 335		273 335	218 757
Élimination	28	70 708		70 708	51 550
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	29	44 513		44 513	30 387
Tri et conditionnement	30	366		366	1 387
Matières organiques					
Collecte et transport	31	189 830		189 830	184 836
Traitement	32	147 204		147 204	142 856
Matériaux secs	33	113 547		113 547	93 354
Autres	34				
Plan de gestion					
Autres	36				
Cours d'eau	37	158 261	13 352	171 613	166 608
Protection de l'environnement					
Autres	39	52 566		52 566	130 553
	40	2 137 505	1 068 279	3 205 784	3 121 302
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Habitation					
Logement social	41	49 852		49 852	45 999
Autres	42				
Sécurité du revenu					
Autres	44	31 027		31 027	31 257
	45	80 879		80 879	77 256

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	46	259 578	1 352	260 930	247 140
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	47				
Autres biens	48				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	49	162 576		162 576	104 573
Tourisme	50	17 238		17 238	34 561
Autres	51	2 450		2 450	8 230
Autres	52				
	53	441 842	1 352	443 194	394 504
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires	54	64 752		64 752	61 669
Patinoires intérieures et extérieures	55	145 115	15 685	160 800	134 101
Piscines, plages et ports de plaisance	56	103 526	18 160	121 686	152 195
Parcs et terrains de jeux	57	500 628	115 721	616 349	562 526
Parcs régionaux	58				
Expositions et foires	59				
Autres	60	526 442	19 144	545 586	395 984
	61	1 340 463	168 710	1 509 173	1 306 475
Activités culturelles					
Centres communautaires	62	120 253		120 253	114 527
Bibliothèques	63	300 086	490	300 576	247 350
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	64	1 084	284	1 368	904
Autres ressources du patrimoine	65	46 212	1 098	47 310	27 717
Autres	66	179 439		179 439	221 126
	67	647 074	1 872	648 946	611 624
	68	1 987 537	170 582	2 158 119	1 918 099

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	302 148		302 148	302 148	264 753
Autres frais	71					
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72				12 045	8 835
Autres	73	22 536		22 536	22 577	26 246
	74	324 684		324 684	336 770	299 834
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	1 952 778 (1 952 778)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2024	Réalisations
		2024	2024	2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	8 472	8 472	53 035
Usines de traitement de l'eau potable	2	385 820	385 820	179 899
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	30 307	30 307	65 098
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 722	3 722	164 834
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	9 008	9 008	16 408
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	42 861	42 861	19 287
Autres infrastructures	11			
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	11 024	11 024	7 926
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives	15		27	2 816
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	60 874	128 140	43 105
Ameublement et équipement de bureau	18	1 449	6 129	66 311
Machinerie, outillage et équipement divers	19	32 680	35 132	175 191
Terrains	20			
Autres	21			29 678
	22	586 217	660 642	823 588

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	8 472	8 472	53 035
Usines de traitement de l'eau potable	2	385 820	385 820	179 899
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	30 307	30 307	65 098
Autres infrastructures	5	55 591	55 591	200 529
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	106 027	180 452	325 027
	12	586 217	660 642	823 588

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	938 000	73 000	83 404	927 596
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	4 402 784		391 491	4 011 293
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	5 340 784	73 000	474 895	4 938 889
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	5 764 416		341 505	5 422 911
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	5 764 416		341 505	5 422 911
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	5 764 416		341 505	5 422 911
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	5 764 416		341 505	5 422 911
	19	11 105 200	73 000	816 400	10 361 800
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	11 105 200	73 000	816 400	10 361 800

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

*Non audité***Administration municipale**

Dette à long terme	1	10 361 800
--------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	5 422 911
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	4 938 889
---	----	-----------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats

Endettement net à long terme	13	4 938 889
------------------------------	----	-----------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	15	813 713
Communauté métropolitaine	16	111 419
Autres organismes	17	920 000

Endettement total net à long terme	18	6 784 021
------------------------------------	----	-----------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
---	----	--

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	6 784 021
--	----	-----------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
--	----	--

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
Administration générale					
	Grefe et application de la loi	1	37 544	37 544	31 090
	Évaluation	2			79 449
	Autres	3	109 858	109 858	94 332
Sécurité publique					
	Police	4	1 269 740	(174 957)	(104 211)
	Sécurité incendie	5	7 287	7 287	8 852
	Sécurité civile	6			
	Autres	7			
Transport					
	Réseau routier	8			
	Transport collectif	9	368 534	368 534	354 368
	Autres	10			
Hygiène du milieu					
	Eau et égout	11			
	Matières résiduelles	12	836 139	836 139	723 128
	Cours d'eau	13	121 345	121 345	146 926
	Protection de l'environnement	14	52 536	52 536	
	Autres	15			
Santé et bien-être					
	Habitation	16	49 851	49 851	43 514
	Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement					
	Aménagement, urbanisme et zonage	18	39 675	39 675	42 814
	Rénovation urbaine	19			
	Promotion et développement économique	20	91 725	91 725	41 116
	Autres	21			
Loisirs et culture					
	Activités récréatives	22	27 407	27 407	23 574
	Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité					
		24			
		25	3 011 641	1 566 944	1 484 952

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	586 217	770 032
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	586 217	770 032

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	12,65	40,00	26 783,00	1 200 036	289 895	1 489 931
Professionnels	2						
Cols blancs	3	7,83	34,00	11 344,00	330 647	70 090	400 737
Cols bleus	4	8,84	40,00	17 844,00	551 506	126 459	677 965
Policiers	5	4,38	40,00	9 152,00	365 245	36 029	401 274
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	33,70		65 123,00	2 447 434	522 473	2 969 907
Élus	9	7,00			116 994	7 265	124 259
	10	40,70			2 564 428	529 738	3 094 166

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	212 295				212 295
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	791 332				791 332
	7	1 003 627				1 003 627

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2	38 799	34 769
Autres	3		
	4	38 799	34 769
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	62 534	56 039
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	62 534	56 039
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	5 293	4 743
Enlèvement de la neige	12	4 220	3 782
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	9 513	8 525
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	45 261	40 560
Réseau de distribution de l'eau potable	18	78 184	70 063
Traitement des eaux usées	19	4 220	3 782
Réseaux d'égout	20	75 586	67 735
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24	7 566	6 780
Protection de l'environnement	25		
Autres	26	1 819	1 630
	27	212 636	190 550
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	1 202	1 076
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41	1 202	1 076
Réseau d'électricité			
	42		
	43	324 684	290 959

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Alexandre Bélisle	1.1 Maire	25 807	12 904	21 574	6 518
Katherine Ramacieri l'Heureux	1.2 Conseiller	9 033	4 516		
Dominic Lampron	1.3 Conseiller	8 710	4 335		
Annie Dubeau	1.4 Conseiller	8 602	4 301		
Gilles Lamoureux	1.5 Conseiller	8 925	4 462	245	123
Philippe Tremblay	1.6 Conseiller	8 602	4 301		
Nathalie Fillion	1.7 Conseiller	8 316	4 158	109	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	1 500 000 \$
Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	3	_____ \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	_____ \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	_____ \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	_____ \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	_____ \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	_____ \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	_____ \$
Ligne 9 : Autres charges	11	_____ \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	_____ \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	_____ \$
Ligne 14 : Débiteurs	14	_____ \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	_____ \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	_____ \$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	17	_____ \$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	_____ \$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	_____ \$
Ligne 24 : Libres	20	_____ \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	_____ \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	_____ \$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	_____ \$
Constatés au cours de l'exercice	24	_____ \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	_____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 44
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 45 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 46
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024
- 47 _____ 277 503 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 49 _____ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 50
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 51 _____ \$
- Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ 120 000 \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 \$
 - Systèmes de drainage 76 \$
 - Abords de routes 77 \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 82 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?*

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 85 _____ 088-2011
- b) Date d'adoption de la résolution 86 _____ 2011-04-04

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

- h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 _____ 314
- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 _____ 62
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

La question 16 s'applique aux MRC seulement

97

X

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-07-07

Nom du signataire : Maxime Salois, M.A.

Fonction du signataire : Greffier-trésorier adjoint

Date de transmission au Ministère : 2025-07-09

Date et heure de la dernière modification : 2025-07-09 09:05

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	10 163 918	10 714 427	12 002 475	1 622 170	12 179 948
Investissement	2	810 000				
	3	10 973 918	10 714 427	12 002 475	1 622 170	12 179 948
Charges	4	11 207 836	12 173 060	12 068 842	1 624 058	12 248 203
Excédent (déficit) lié aux activités	5	(233 918)	(1 458 633)	(66 367)	(1 888)	(68 255)
Moins : revenus d'investissement	6	(810 000)	()	()	()	()
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(1 043 918)	(1 458 633)	(66 367)	(1 888)	(68 255)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 912 970		1 952 778	39 113	1 991 891
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	(421 847)	(498 297)	(386 566)	()	(386 566)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(884 580)	(219 025)	(1 114 213)	(5 046)	(1 119 259)
Excédent (déficit) accumulé	12	538 767	406 695	646 331	23 652	669 983
Autres éléments de conciliation	13	9 274	1 769 260		4 114	4 114
	14	1 154 584	1 458 633	1 098 330	61 833	1 160 163
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	110 666		1 031 963	59 945	1 091 908

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	4 452 054	5 084 440	5 340 908
Débiteurs	2	7 656 003	7 576 920	7 623 079
Prêts	3	100 000	215 700	215 700
Placements de portefeuille	4			
Autres	5			
	6	12 208 057	12 877 060	13 179 687
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8			
Créditeurs et charges à payer	9	342 920	896 311	1 085 303
Revenus reportés	10	534 625	128 465	136 122
Dette à long terme	11	11 066 870	10 288 461	10 288 461
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12			100 595
Autres	13			102 398
	14	11 944 415	11 313 237	11 610 481
Actifs financiers nets (dette nette)	15	263 642	1 563 823	1 569 206
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	16	30 640 614	29 274 055	29 385 570
Autres	17	122 573	122 583	145 820
	18	30 763 187	29 396 638	29 531 390
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	1 663 329	4 108 793	4 169 360
Excédent de fonctionnement affecté	20	1 723 920	1 838 820	1 844 553
Réserves financières et fonds réservés	21	612 686	677 682	708 211
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (93 811)(215 700)(283 909)(
Financement des investissements en cours	23	(456 406)		(456 406)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	27 577 111	24 550 866	24 662 381
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	31 026 829	30 960 461	31 100 596

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Équilibre budgétaire	1.1	635 000	520 000
▪ Transport en commun	1.2	449 763	499 763
▪ Collecte sélective	1.3	138 135	148 135
▪ Membrane usine	1.4	360 000	330 000
▪ Boue épuration	1.5	175 922	146 022
▪ Évaluation	1.6	40 000	40 000
▪ Élections	1.7	40 000	40 000
	2	1 838 820	1 723 920
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	5 733	5 733
	4	1 844 553	1 729 653
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	5.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	677 682	612 686
Organismes contrôlés et partenariats	8	30 529	33 470
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9		
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13		
Autres			
▪	14.1		
	15	708 211	646 156
	16	2 552 764	2 375 809

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	4 938 889
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	6 784 021

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	4 011 293	4 402 784
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	927 596	938 000
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	5 422 911	5 764 416
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	10 361 800	11 105 200

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	8 515 844	9 124 993	9 414 701	9 414 701
Compensations tenant lieu de taxes	13	86 579	82 100	87 281	87 281
Quotes-parts	14				
Transferts	15	594 300	855 739	1 003 627	1 024 407
Services rendus	16	252 546	211 280	347 459	380 061
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	447 705	303 000	721 331	817 285
Autres	18	266 944	137 315	428 076	456 213
	19	10 163 918	10 714 427	12 002 475	12 179 948
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	810 000			
Autres	23				
	24	810 000			
	25	10 973 918	10 714 427	12 002 475	12 179 948

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	1 585 951	45 148	1 631 099	1 721 838	1 655 544
Sécurité publique						
Police	2	1 302 857		1 302 857	1 379 393	1 344 778
Sécurité incendie	3	793 281	172 794	966 075	966 075	875 528
Autres	4	51 111		51 111	51 111	29 595
Transport						
Réseau routier	5	1 041 662	494 623	1 536 285	1 536 285	1 381 630
Transport collectif	6	368 755		368 755	368 755	354 399
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	1 087 175	1 054 927	2 142 102	2 142 102	2 101 014
Matières résiduelles	9	839 503		839 503	839 503	723 127
Autres	10	210 827	13 352	224 179	224 179	297 161
Santé et bien-être	11	80 879		80 879	80 879	77 256
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	259 578	1 352	260 930	260 930	247 140
Promotion et développement économique	13	182 264		182 264	182 264	147 364
Autres	14					
Loisirs et culture	15	1 987 537	170 582	2 158 119	2 158 119	1 918 099
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	324 684		324 684	336 770	299 834
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	10 116 064	1 952 778	12 068 842	12 248 203	11 452 469
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	1 952 778 (1 952 778)			
	21	12 068 842		12 068 842	12 248 203	11 452 469

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023		Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	810 000			
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (770 032)(586 217)(74 425)(660 642)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (100 000)(120 000)()	120 000)
Financement à long terme des activités d'investissement	4				
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	884 580	1 114 213	5 046	1 119 259
Excédent accumulé	6	381 814	48 409	69 379	117 788
	7	396 362	456 405		456 405
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	1 206 362	456 405		456 405

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14